



## **COMPTE RENDU BUREAU DIRECTEUR DU 06/09/2021**

### **En consultation électronique**

Présents et participent aux votes :

Jean Luc BAUDET – Président  
Armand GRIFFON – Vice-Président délégué  
Perrine PAUL – Vice-Présidente  
Pierre SOLERE – Vice-Président  
Pascal BOUCHET – Secrétaire Général  
Chantal ZAMORANO – Trésorière Générale  
Martine SANGUINETTI - Trésorière Générale adjointe.

#### ODJ

- Informations reprises territoriales et nationales
- Décision à prendre sur les sanctions disciplinaires

Accueil du Président, il souhaite une très bonne reprise à l'ensemble de la famille du handball.

#### 1/ Informations reprise

Des échanges nourris s'installent en vue d'accompagner l'ensemble des licenciés pour la reprise.

Sont abordés plus particulièrement des sujets ayant un caractère nouveau dans nos organisations :

- L'attestation d'honorabilité, son enregistrement et son contrôle.
- Le pass sanitaire, sa définition et son contrôle.
- La reprise en année COVID, les points de vigilance
- Les aides aux clubs : Hello asso, le pass-sport national, le e-pass jeunes de la région sud et les aides départementales qui peuvent exister.

A ce titre, Sonia PORTE est la personne que les clubs peuvent contacter s'ils rencontrent des difficultés avec Hello asso.

Le Bureau Directeur évoque la reprise des compétitions à venir. Il regrette le désistement d'équipes, en HTM notamment, mais se félicite vu le nombre de licenciés du choix de la date de reprise.

Le point est fait sur la nouvelle organisation du temps de travail mise en place pour la ligue et HFM. Cette organisation a reçu l'aval du CSE.

La reprise sera bien sûr évoquée lors du prochain Conseil du Territoire.

#### 2/ Décision à prendre sur les sanctions disciplinaires

Suite à la décision du Bureau Directeur de la FFHANDBALL en date du 21/07/2021 et à la demande de la commission territoriale de discipline, le Bureau Directeur de la ligue PACA de handball décide à l'unanimité des présents :

- Le non report des sanctions disciplinaires édictées
- La conservation des périodes probatoires qui perdurent sur la saison 2021/2022

Plus rien n'étant à l'ordre du jour du Bureau Directeur, celui-ci est levé.